### **ARABIA SICAV**

#### SITUATION TRIMESTRIELLE ARRETEE AU 31 DECEMBRE 2012

## RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Etats Financiers Trimestriels** 

Au 31 décembre 2012

En application de l'article 8 du code des organismes de placement collectif nous avons examiné la composition des actifs de « Arabia SICAV» tels que reflétés par ses états financiers pour le trimestre clos le 31 décembre 2012 ci joints.

Cet examen limité effectué selon les normes admises en de telles circonstances par la profession ne requiert pas la mise en œuvre de toutes les diligences qu'implique une mission de certification d'états financiers définitifs ; en conséquence nous n'exprimons pas sur la base de cet examen limité d'opinion d'audit sur les états financiers trimestriels ci joints.

Les états financiers pour le trimestre clos le 31 décembre 2012 sont établis sous la responsabilité du gestionnaire et dégagent au bilan des actifs nets d'un montant de 6 728 253 dinars incluant des sommes distribuables arrêtées à cette date à 65 661 dinars .

Nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels ci joints ne reflètent pas conformément aux normes et principes comptables généralement admis la composition et la situation réelle des actifs nets d' « Arabia Sicav » au 31 décembre 2012.

# Aussi devons nous remarquer que :

- 1) Les actifs nets sont minorés du reliquat récupérable à partir de 2011 des Billets de trésorerie contractés antérieurement d'un montant net d'intérêts de 368 333 dinars
- 2) Les emplois en liquidités et quasi liquidités représentent au *31 décembre 2012* 34.67% des actifs dont des certificats de dépôt pour 500 000 dinars souscrits le *31 décembre 2012* à l'initiative de la banque à effet rétroactif du 1<sup>er</sup> octobre 2012 et restés en suspens bancaire à la date d'arrêté.
- 3) Au 31 décembre 2012 les emplois réalisés comprennent des titres d'un même émetteur représentant 22.06% des actifs.
- 4) Le portefeuille comprend *Au 31 décembre 2012* des titres émis par un même émetteur représentant 10.05% des actifs.

Tunis le 07 février 2013 **Le Commissaire aux Comptes :** 

Samia BELHADJ

# BILAN ARRETE AU 31/12/2012

(Exprimé en dinars)

(Exprimé en dinars)

ACTIF	31/12/2012	31/12/2011
AC1- PORTEFEUILLE-TITRES	4 439 885	4 507 877
a- Actionsvaleurs assimilées et droits rattachés	4 082 201	3 997 144
b- Obligations et valeurs assimilées	357 685	510 733
c- Autres valeurs		
AC2- Placements monétaires et disponibilités	2 356 703	2 985 840
a- Placements monétaires	1 790 395	765 220
<b>b-</b> Disponibilités	566 308	2 220 620
AC3- Créances d'exploitation		
AC4- Autres actifs		
TOTAL ACTIF	6 796 588	7 493 717
PASSIF		
PA1- Opérateurs créditeurs	68 335	63 226
PA2- Autres créditeurs divers		
TOTAL PASSIF	68 335	63 226
ACTIF NET		
CP1- Capital	6 661 536	7 328 621
CP2- Sommes distribuables	66 717	101 871
a- Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 056	907
<b>b-</b> Sommes distribuables de l'exercice	65 661	100 964
ACTIF NET	6 728 253	7 430 492
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	6 796 588	7 493 717

# ETAT DE RESULTAT ARRETE AU 31/12/2012

(Exprimé en dinars)

		01/10/2012	01/01/2012	01/10/2011	01/01/2011
		31/12/2012	31/12/2012	31/12/2011	<u>31/12/2011</u>
PR 1-	Revenus de portefeuille-titres	3 317	83 691	5 432	118 697
а-	Dividendes	0	68 751	0	89 577
b-	Revenus des obligations et valeurs assimilées	3 317	14 939	5 432	29 120
C-	Revenus des autres valeurs				
PR 2-	Revenus des placements monétaires	23 750	86 376	19 852	80 692
TOTAL DES	REVENUS DES PLACEMENTS	27 067	170 067	25 284	199 389
CH 1-	Charges de gestion des placements	21 020	87 306	22 353	86 109
REVI	ENU NET DES PLACEMENTS	6 047	82 760	2 931	113 280
PR 3-	Autres produits	1 309	16 235	1 406	17 367
CH 2-	Autres charges	7 186	31 984	7 408	29 685
RE	SULTAT D EXPLOITATION	170	67 011	-3 071	100 963
PR 4-	Régularisations du résultat d'exploitation	-600	-1 350	0	1
SOMMES	DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	-430	65 661	-3 071	100 964
PR 4-	Régularisation du résultat d'exploitation	600	1 350		-1
_	Variation des plus ( ou moins ) values potentielles sur titres	-355 448	-317 760	219 307	-40 409
_	Plus ( ou moins ) values réalisées sur cession des titres	13 538	-73 942	-197 409	-66 692
	Frais de négociation	-2 298	-8 472	-1 786	-14 242
RES	ULTAT NET DE LA PERIODE	-344 038	-333 163	17 040	-20 381

	ETAT DE VARIATION DE L ACTIF NET				
	ARRETE AU 31/12/2	01/10/2012	01/01/2012	01/10/2011	01/01/201
	VANATION DE L'ACTUE NET DEGLIA INT	31/12/2012	31/12/2012	31/12/2011	31/12/201
AN 1-	<u>VARIATION DE L ACTIF NET RESULTANT</u>				
	DES OPERATIONS D'EXPLOITATION				
	Resultat d 'Exploitation	170	67 011	-3 071	100 96
	Variation des plus ( ou moins ) values potentielles sur titres	-355 448	-317 760	219 307	-40 40
	Plus ( ou moins ) values réalisées sur cession de titres	13 538	-73 942	-197 409	-66 69
d-	Frais de négociation de titres	-2 298	-8 472	-1 786	-14 24
AN 2-	<u>DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>		-100 100		-86 68
AN 3-	TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL				
a-	Souscriptions				
_	Capital		149		43 02
_	Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		167		103 47
	Régularisation des sommes distribuables		-671		
_	Droits d' entrée		2		40
b-	Rachats				
_	Capital	-63 980	-267 898		-43 02
_	Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	3 143	669		-103 88
_	Régularisation des sommes distribuables	-609	-1 395		-
_	Droit de sortie				
	VARIATION DE L ACTIF NET	-405 485	-702 239	17 040	-107 06
AN 4-	ACTIF NET				
a-	en début d'exercice	7 133 738	7 430 492	7 413 452	7 537 55
b-	en fin d'exercice	6 728 253	6 728 253	7 430 492	7 430 49
AN 5-	NOMBRE D'ACTIONS ( ou de part )				
a-	en début d'exercice	95 770	98 509	98 509	98 50
b-	en fin d'exercice	94 910	94 910	98 509	98 50
	VALEUR LIQUIDATIVE	70,891	70,891	75,430	75,43
AN6-	TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	-4,83%	-4,66%	0,23%	-0,279

### Notes aux Etats Financiers arrêtées au 31/12/2012

#### 1/REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31-12-2012 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

#### 2/PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

#### 2-1 PRISE EN COMPTE DES PLACEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

#### 2/2 EVALUATION DES PLACEMENTS EN ACTIONS ET VALEURS ASSIMILEES

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués en date du 31/12/2012 à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue selon le cas une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote correspond au cours en bourse à la date du 31/12/2012 ou à la date antérieure la plus récente.

L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille-titres.

#### 2/3 EVALUATION DES AUTRES PLACEMENTS

Les placements en obligations et valeurs similaires demeurent évalués à leur prix de réalisation les placements monétaires sont évalués à leur prix de réalisation

#### 2/4 CESSION DES PLACEMENTS

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue selon le cas une plus ou moins value réalisée portée directement en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

#### 3/ NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

#### AC1-Note sur le Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2012 à 4 439 885 DT contre 4 507 877 DT au 31/12/2011 et se détaille ainsi : (annexe IV)

#### AC4-Note sur les autres Actifs

Cette rubrique renferme un placement en Billets de Trésorerie dont l'encours s'éleve à 368 333 DT au 31/12/2012 provisionné à 100% qui serait récupérable en vertu d'une convention établie entre le groupe CDS emprunteur et ARABIA SICAV.

Selon cette convention des Intérêts seront perçus à partir de l'exercice 2009.

Au cours du 4 éme trimestre 2012 ARABIA Sicav a encaissé 1 309 DT d'intérêts.

Le principal a commencé à être remboursé à partir de l'exercice 2011.

#### Note sur les Placements monétaires et disponibilités

	01/01/2012	01/01/2011
	31/12/2012	31/12/2011
Placement à terme	791 149	765 220
Certificats de depots	999 246	
Disponibilités	566 308	2 220 620
TOTAL	2 356 703	2 985 840

PR1-Note sur les Revenus du portefeuille-titres	01/01/2012	01/01/2011	
FK1-Note sur les Revenus du porteleume-titres	31/12/2012	31/12/2011	
Revenus des Actions	68 751	89 284	
Revenus des titres OPCVM		293	
Revenus des obligations	14 939	29 120	
TOTAL	83 691	118 697	

DD2 Note and les Demand des des montes montes de la compansa de la	01/01/2012	01/01/2011
PR2-Note sur les Revenus des placements monétaires	31/12/2012	31/12/2011
Daving des Discoments manifesines	25.020	20.509
Revenu des Placements monétaires	25 929	29 598
Revenu des Certificats de dépôts	17 396	
Intérêts sur comptes de dépôts	43 051	51 095
TOTAL	86 376	80 692

# CP1- le capital

Les mouvements sur le capital au cours du 4 éme trimestre de l'exercice 2012 se détaillent ainsi :

Capital au 30/09/2012	
Montant	7 066 582
Nombre de titres	95 770
Nombre d'actionnaires	32

Souscriptions réalisées	
Montant	0
Nombre de titres émis	0
Nombre d'actionnaires nouveaux	0

Rachats effectués	
Montant	-63 980
Nombre de titres rachetés	860
Nombre d'actionnaires sortants	1

Autres effets s/capital	
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres	13 538
Variation des plus ou moins Values potentielles sur titres	-355 448
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	3 143

	Frais de négociation	-2 298
- 1	<u> </u>	

Capital au 31/12/2012	
Montant	6 661 536
Nombre de titres	94 910
Nombre d'actionnaires	31

CP2- Sommes distribuables	01/01/2012	01/01/2011	
	31/12/2012	31/12/2011	
Sommes distribuables de l'exercice	65 661	100 964	
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 056	907	
	·		
Sommes distribuables	66 717	101 871	

A/ AUTOC INCODMATIONS	01/01/2012	01/01/2011
4/ AUTRES INFORMATIONS	31/12/2012	31/12/2011
Revenus des placements	170 067	199 389
Charges de gestion des placements	87 306	86 109
Revenu net des placements	82 760	113 280

Résultat par Action	-3510	-0207
Nombre d' Actions	94 910	98 509
Résultat net de la période	-333 163	-20 381
Plus Values réalisées sur cession de titres	-73 942	-66 692
Variation des plus ou moins Values potentielles /Titres	-317 760	-40 409
Frais de négociation	-8 472	-14 242
Régularisation du Résultat d'exploitation (annulation)	1 350	-1
Sommes distribuables de la période	65 661	100 964
Régularisation du résultat d'exploitation	-1 350	1
	4.0=0	
Résultat d'exploitation	67 011	100 963
Autres produits	16 235	17 367
Autres charges	31 984	29 685

CHA Charres de martier des Discoments	01/01/2012	01/01/2011 31/12/2011	
CH1-Charges de gestion des Placements	31/12/2012		
Rémunération du gestion	nnaire		
La gestion de la société est confiée à l'AFC gestionnaire. Celui-ci se gestion administrative et financière de la société. En contrepartie de rémunération de 1% HT l'an calculé sur la base de l'actif net quotidi	s prestations le gestionnaire perç		
Les honoraires de l' AFC	86 077	84 929	
Rémunération du dépos	itaire		
La fonction du dépositaire est confiée à l'ATB . En contrepartie des rémunération comme suit:	prestations le dépositaire perçoit u	ıne	
Les honoraires de l'ATB	1 230	1 180	
TOTAL	87 306	86 109	

# NOTE SUR LE PORTEFEUILLE-TITRE ARRETE AU 31/12/2012

		2 24 11	Val au	%	0, 0, 1, 1
DESIGNATION DU TITRE	NBRE/TITRE	Coût d'acq	31/12/2012	ACTIF	% Capital
ACTIONS VALEURS ASSIMILEES ET					
DROITS RATTACHES:	435 079	4 607 657	4 082 200	6006%	
ADWYA	500	4 070	3 993	006%	000%
AIR LIQUIDE	50	19 500	18 000	026%	000%
AMS	200	2 000	2 202	003%	001%
ASSAD	67 500	694 150	578 408	851%	056%
ATL	41 704	175 489	134 996	199%	022%
ATL NG 12	4 524	18 443	13 739	020%	002%
ATL NS 12	59 543	194 431	180 832	266%	031%
ATTIJARI BANK	4 000	64 740	59 216	087%	001%
BIAT	3 975	241 720	251 955	371%	002%
BNA	5 409	57 003	46 831	069%	002%
BT	7 800	91 251	93 514	138%	001%
BTE	9 538	241 106	259 434	382%	095%
CIMENTS DE BIZERTE	87 850	799 417	597 731	879%	020%
MONOPRIX	2 000	58 820	55 362	081%	001%
SFBT	6 087	83 303	77 311	114%	001%
TELNET	9 500	68 972	64 059	094%	009%
TL	1 000	24 142	22 600	033%	001%
TL DS 12	1 000	185	30	000%	001%
TPR	24 268	137 013	121 850	179%	006%
TUNIS RE	62 700	730 648	533 702	785%	042%
UIB	35 716	681 930	645 317	949%	020%
Titre OPCVM					
FCP AXIS K Protégé	39	43 327	89 953	132%	054%
FCP CAPITALISATION & GARANTIE	176	176 000	231 166	340%	044%

OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
OBLIGATIONS DE SOCIETES:	6 010	352 600	357 685	526%	
ATL 2010/1	5 810	348 600	353 518	520%	073%
UNIFACTOR 2008	200	4 000	4 167	006%	020%

_					
	TOTAL	4 960 258	4 439 885	6533%	